

Marchés Publics : La facturation par voie électronique

Durée : 1 jour (7 heures)

Objectifs

- Comprendre les enjeux et le contexte réglementaire de l'e-facturation
- Comprendre les modalités d'utilisation de Chorus Pro
- Evaluer les différents modes d'accès à la solution Chorus Pro
- Être capable de gérer toutes les étapes de l'e-facturation
- Réduire les délais et coûts engendrés en optant pour ce mode de facturation

Public concerné

Chefs d'entreprise et salariés des entreprises artisanales du bâtiment en charge du suivi des Marchés Publics

Niveau de connaissance préalable requis

Afin de suivre au mieux l'action de formation, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance suivant :

- Parler, lire et écrire français

Contenu pédagogique

Définition de l'e-facturation

- Présentation des enjeux et compréhension du contexte général
- Le cadre juridique applicable et échéancier
- Présentation de la plateforme et modalités d'utilisation de Chorus Pro

Formation pratique à l'utilisation de la plateforme Chorus pro

- **Utilisation du portail**
 - Comment accéder au portail Chorus
 - Créer son compte utilisateur
 - Savoir paramétrer son compte
- **S'approprier les différents modes de transmission possibles**
 - Le mode de transmission par « Portail », par « Service », par « EDI ».
- **Formation pratique à l'E-facturation**
 - Le cadre de facturation
 - La saisie et le dépôt d'une facture
 - La saisie des différents statuts du cycle de vie de la facture
 - La facturation dans le cadre des marchés de travaux
- **Le paiement de la facture**
 - Le suivi du traitement de la facture
 - Le délai global de paiement

Moyens pédagogiques

La formation s'articule autour de phases théoriques et démonstratives qui sont ensuite exploitées lors d'une étude de cas concrets avec l'exploitation de la plateforme Chorus Pro.

Moyens techniques, d'encadrement, de suivi de l'exécution de l'action de formation et d'appréciation des résultats

- La formation sera assurée par un formateur, spécialiste technique et pédagogique.
- Formation théorique et participative axée sur l'échange «formateur-professionnels».
- Études de cas pratiques en salle.
- Remise d'un fascicule support de travail et de ressources réglementaires.
- L'organisation de la journée ainsi que l'application des règles de sécurité seront assurées par le formateur.
- La signature de feuilles d'émargement contresignées par le formateur permettra le suivi de l'exécution de la formation.
- L'évaluation des acquis de la formation sera réalisée par un QCM en fin de formation.

Le + de la formation : Vous saurez paramétrer votre fiche structure et faire la saisie complète d'une facture en mode portail



technique tout développement durable
corps d'état

couvreurs
plombiers
chauffagistes

électriciens

plâtriers
peintres

paysagiste - vrd
travaux publics

menuisiers
charpentiers

maçons
carreleurs

serruriers
météliers

métiers
de la pierre

prévention
sécurité

formations
tertiaires

formations
diplômantes